

Carpe diem !

Certains événements raisonnent dans nos esprits de manière particulièrement forte. Tel a été le cas du décès subit du Dr Blaise Martignier, médecin-chef du site de La Béroche. Vif, fin et bienveillant comme à son habitude lors du dernier rendez-vous du mardi, qui s'est tenu sur le site de La Béroche, il parlait projets et se demandait notamment comment diffuser la méditation en pleine conscience à l'échelle de l'HNE.

Quelques jours plus tard, cet apprécié collègue, également mari et père de jeunes enfants, nous quittait.

Quel choc, pour ses proches d'abord bien évidemment, mais aussi pour l'équipe du site de La Béroche, ses confrères du GRSP et pour toutes celles et ceux qui ont eu la chance de le côtoyer !

Quel rappel à la conscience que, même dans la fleur de l'âge, le destin peut venir interférer dans la vision que nous avons, bien naïvement, de notre futur !

Et soudain, tout s'arrête.

Plus de jolies lumières du matin sur le Jura. Fini le parfum de l'herbe coupée ou du pain grillé. Plus de projets, professionnels ou non. Fini l'occasion de dire à nos proches combien ils comptent pour nous.

Fini.

Deux alexandrins de Pierre de Ronsard s'imposent à mon esprit en ces circonstances : "Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain : cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie".

Muriel Desaulles, secrétaire générale

Le chiffre du mois



C'est le taux d'absentéisme total observé à l'HNE en 2013 (y compris 0.9% de congés maternité)

Nouvelle présidente pour le conseil d'administration dès le mois d'octobre

Nous avons le plaisir de vous informer que le Conseil d'Etat a nommé Mme Pauline de Vos Bolay à la présidence du conseil d'administration de l'Hôpital neuchâtelois au 1^{er} octobre 2014.

Agée de 56 ans, mariée et mère de deux enfants adultes, Mme Pauline de Vos Bolay est titulaire d'une licence en sciences politiques, d'un certificat en gestion hospitalière et d'un certificat en analyse des systèmes de santé. Elle dispose d'une vaste expérience dans le domaine hospitalier, ayant occupé plusieurs postes à responsabilité, en particulier aux Hôpitaux universitaires genevois (HUG) et à l'Hôpital fribourgeois. Elle bénéficie en outre d'une très bonne connaissance du fonctionnement d'une administration publique puisqu'elle a travaillé au sein des secrétariats généraux des départements genevois des finances et des affaires sanitaires et sociales.

Nous nous réjouissons de pouvoir compter sur la riche expérience et les compétences avérées et reconnues de Mme Pauline de Vos Bolay pour relever les nombreux défis d'importance auxquels doit faire face l'Hôpital neuchâtelois.

Dès le 1^{er} octobre prochain, elle succèdera au conseiller d'Etat Laurent Kurth, qui avait été nommé en décembre 2013 à titre transitoire.

La nomination de Mme Pauline de Vos Bolay - qui est également présidente du conseil d'administration de l'Hôpital du Jura - s'inscrit dans la volonté de renforcement des collaborations dans le domaine de la santé, plus particulièrement en matière hospitalière, qu'ont entérinée récemment les gouvernements de Neuchâtel et du Jura dans une déclaration d'intention.



Le service de médecine du travail présente

LES JOURNEES DU CŒUR

En Suisse, chaque année on déplore 28'000 infarctus, 12'000 AVC et 8'000 arrêts cardiaques.

Les maladies cardiovasculaires sont la première cause de décès en Suisse. Ces maladies touchent aussi bien l'homme que la femme.

La majorité des infarctus du myocarde ou des accidents vasculaires cérébraux sont causés par des facteurs que l'on peut contrôler. Il est possible de prévenir ces maladies cardiovasculaires en agissant sur les facteurs de risques dit modifiables : ne pas fumer, manger équilibré, pratiquer une activité sportive régulière et éviter le stress.

Dans l'objectif de la promotion de la santé, le service de médecine du travail vous propose des journées du cœur. Vous pourrez bénéficier d'un bilan gratuit avec contrôle de votre bilan lipidique, de votre glycémie, de votre tension artérielle ainsi que de votre poids.

Ces journées se dérouleront sur tous les sites; suivez les affichages et à très bientôt dans nos locaux !

Le service de médecine du travail

Communication au patient d'un événement indésirable

L'Hôpital neuchâtelois souhaite construire une relation de confiance avec chaque patient, en s'appuyant sur une communication transparente et fiable depuis son arrivée à l'hôpital et durant l'ensemble de son séjour. Il en va de même en cas d'événement indésirable.

L'Hôpital neuchâtelois a récemment élaboré et diffusé une politique relative à la communication d'un événement indésirable au patient ou à ses proches. Elle s'appuie sur une volonté d'amélioration continue de la qualité clinique et de la sécurité des patients. Elle s'inscrit également dans le cadre d'une gestion constructive et respectueuse des événements indésirables et des erreurs, fondée sur quatre piliers :

1. la **communication transparente** de l'événement et le soutien au patient,
2. le **soutien aux collaborateurs** impliqués,
3. la **préparation et l'organisation** compétente de l'institution pour faire face à une situation de crise,
4. l'**analyse** de l'événement pour mettre en œuvre des mesures correctives et préventives.

La communication de l'Hôpital neuchâtelois se fonde sur des principes de transparence, d'honnêteté, de respect de la vérité et d'autonomie du patient. Cette ouverture dans la communication au patient doit également stimuler une culture de la sécurité, notamment dans des dimensions telles que l'annonce des incidents, le respect mutuel et le climat de confiance.

Il convient de veiller à ce que la communication initiale soit concertée au sein de l'équipe médico-soignante, puis à ce qu'un entretien ait lieu avec le patient, conduit en général par le médecin-cadre chargé du patient. Les professionnels sont encouragés à exprimer des regrets pour les conséquences de l'incident, que celui-ci ait été évitable ou non, en faisant preuve d'une empathie sincère pour ce qu'a vécu le patient.

L'Hôpital neuchâtelois est convaincu qu'une communication ouverte et honnête, réalisée rapidement, tend plus souvent à réduire les actions en justice qu'à les augmenter. Les professionnels concernés n'ont donc pas à craindre de nuire aux intérêts de l'hôpital au travers d'une annonce d'un événement indésirable au patient et seront soutenus par l'établissement dans leur action. La seule limite est que les professionnels ne sont pas habilités à reconnaître des responsabilités ou à offrir des compensations financières ou en nature sans validation préalable de la direction.

Il est bon de désigner, dans la mesure du possible, un interlocuteur référent, qui interviendra dans toutes les communications avec le patient et/ou ses proches et à qui ceux-ci s'adresseront en cas de besoin. Les fondements de notre politique, en cas d'événement indésirable, sont : **communiquer, soutenir et apprendre**.

La Commission qualité clinique et sécurité des patients

Un mardi à La Béroche

Moment d'échange riche et spontané comme à l'accoutumée à La Béroche le 24 juin dernier, où une dizaine de participants ont saisi l'opportunité de dialogue qui leur est proposée par la direction générale.

Les sujets abordés ont eu trait pour la plupart à l'avenir du site à moyen terme. Les perspectives des CTR en lien avec les adaptations des critères de facturation qui seront effectifs en 2018 ne manquent pas d'inquiéter sur le site. La complexité de la prise en charge des patients cérébrolésés a également donné lieu à un très large échange avec la direction.



Dr Blaise Martignier

Le Dr Blaise Martignier, médecin-chef du site de La Béroche, est décédé le 3 juillet 2014 après une courte maladie. Le Dr Martignier, par son professionnalisme et son empathie était très apprécié tant par les collaborateurs de La Béroche que par ses patients et leur entourage. L'HNE tient à saluer son implication dans la conduite et finalisation de plusieurs projets institutionnels, notamment la création du Département de gériatrie, réadaptation et soins palliatifs (DGRSP).

Après des études de médecine à Genève, il a effectué une formation de médecine interne aux HUG et a ensuite été engagé à La Béroche, parallèlement à son activité de cabinet, comme adjoint du Dr Jacques Epiney, auquel il a succédé à son départ en 1999.

Il a développé des compétences en médecine psychosomatique et il s'est impliqué dans le réseau neuchâtelois d'addictologie. Il a développé le pôle alcoologie au sein de l'HNE, également en lien avec le CENEA en tant que médecin répondant pour le centre Le Devens.

Il assumait avec son équipe la prise en charge des troubles du comportement alimentaire. Depuis plus de deux ans, il s'occupait de patients cérébrolésés institutionnalisés. Il exerçait en parallèle dans son cabinet médical avec une patientèle régulière et était également médecin répondant de homes.

Ces dernières années, il a développé un intérêt particulier pour les neurosciences et la méditation en pleine conscience (Mindfulness).

Etant une des chevilles ouvrières de la création du DGRSP, il avait à cœur de remodeler le système cantonal pour offrir des soins modernes, adaptés aux standards d'aujourd'hui et laissant place au patient et à son projet de vie.

L'HNE gardera du Dr Martignier un souvenir lumineux et présente à sa famille toute sa sympathie.